

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2021-12**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice: 14
Présents : 11
Pouvoir : 02
Votants : 13

L'an deux mil vingt et un
Le 18 février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 05 février 2021

OBJET : FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, Pascale CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER

ABSENTS / EXCUSES : Jean-Michel PIDOLOT donne pouvoir à Pascale CHOTEL ; Philippe PELLET donne pouvoir à Jean-Michel DREVET, Annie PIGNEDE

Secrétaire de séance : Marcel BERTHIER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

La participation de la commune de TRAMOLE, après calcul fait selon les statuts, s'élève pour l'année 2021 à 150 606,37 €.

Le SIVU demande donc un versement pour 2021 de 150 606,37 €.

Monsieur le Maire propose de verser cette somme au SIVU.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition du Maire.

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatements correspondants.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

The image shows a blue ink signature of Jean-Michel DREVET over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE TRAMOLE' at the top, a central emblem, and '38300 ISERE' at the bottom.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché